



Le 14 février 2023

Les demandes de licence de mariage sont maintenant accessibles en ligne

BRAMPTON, ON – Les demandes de licences de mariage sont maintenant disponibles en ligne, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans la ville de Brampton. Les résidentes et résidents peuvent accéder au portail numérique des licences de mariage et faire une demande en tout temps. Auparavant, la Ville de Brampton n'acceptait que les demandes sur papier, en personne, à l'hôtel de ville.

Après avoir rempli la demande de licence de mariage en ligne, la personne recevra un numéro de référence dont elle aura besoin lorsqu'elle se présentera à l'hôtel de ville pour retirer la licence de mariage.

Si vous souhaitez accéder au nouveau portail de demande de licences de mariage, rendez-vous sur la page www.brampton.ca/marriageservices.

À propos des licences de mariage

Les licences de mariage sont valides partout en Ontario pendant trois mois à compter de la date de délivrance et sont disponibles dans la plupart des municipalités de la province.

Les personnes qui se marient en Ontario doivent obtenir une licence de mariage avant de le faire. Une licence ne peut être délivrée après que la cérémonie a eu lieu.

Cérémonies de mariage civil

Les cérémonies de mariage civil continuent d'être célébrées à l'hôtel de ville de Brampton du mardi au vendredi, pendant les heures de bureau.

En 2022, 1 300 cérémonies civiles ont été célébrées. Depuis 2016, le personnel a mené plus de 3 000 cérémonies.

Si vous voulez en savoir plus sur les cérémonies civiles de la Ville de Brampton, [cliquez ici](#).

-30-

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville de Brampton
multiculturalmedia@brampton.ca